



Rennes, le 4 février 2009

Nous avons refusé de participer au CTPL convoqué lundi dernier qui avait notamment et particulièrement à son ordre du jour les suppressions d'emplois.

Depuis sa création, nous n'avons cessé de dénoncer l'ORE, outil qui n'a pour objectif que de répartir les suppressions d'emplois entre les départements sans mesurer les charges de travail ou les besoins du réseau.

Pour l'administration, l'équation est simple et limpide : la " constatation " des gains de productivité permet de calculer le nombre d'emplois à supprimer. Dans le même temps, la Direction choisit certains domaines qu'elle juge prioritaires pour renforcer leurs effectifs. La contraction des deux permettant d'aboutir au nombre définitif de suppression d'emplois.

Dès lors, l'exercice annuel de l'ORE, sous couvert d'impartialité et de rigueur, est, avant tout, celui de la justification de la décision politique de suppression d'emplois dans le réseau.

Parallèlement, l'administration ne tient pas compte des charges, nouvelles ou pas, du réseau et des pertes réelles de productivité (retour des centres d'encaissement, passage à Hélios, etc..).

Cette situation conduit à un décalage toujours plus grand entre une direction qui considère que nous sommes d'ores et déjà trop nombreux pour exercer nos missions et des agents qui ne peuvent que constater la dégradation de leurs conditions de travail et donc la difficulté croissante de répondre à l'ensemble des besoins réels du service public.

Touchés dans l'exercice de leurs missions, les agents le sont aussi clairement dans l'exercice de leur droit à mutation. Comment imaginer rejoindre rapidement un département déjà très demandé alors qu'il subit de nouveau des pertes importantes en emplois, 9 emplois pour notre département en 2009 qui s'ajoutent aux suppressions qu'on ne cesse de connaître depuis plusieurs années ?

Si pour l'administration l'ORE n'est qu'un outil, nous devons constater que ses conséquences sont désastreuses et inacceptables tant pour les agents du Trésor que pour le Service Public.

Nous ne pouvons donc que rappeler notre opposition à l'ORE.

Nous avons la légitimité des représentants des personnels dont nous rappelons que 551 agents du département, de toutes catégories opposés à la politique désastreuse et injuste du gouvernement, soit 57,34% étaient en grève jeudi 29 janvier. Dans le même temps la TG était fermée ainsi que 17 postes comptables

Le 29 janvier, les agents ont montré leur opposition à la politique désastreuse et injuste du gouvernement, politique relayée par les directions d'administrations, centrales et locales (fusions, restructurations, suppressions de trésoreries, suppressions d'emplois,...).

Ils ont montré leur détermination à agir pour :

- Défendre l'emploi privé et public.
- Lutter contre la précarité et les dérèglementations économiques et sociales.
- Exiger des politiques de rémunérations qui assurent l'amélioration et le rattrapage du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités.
- La réduction des inégalités.
- La défense et l'amélioration de la protection sociale.
- La défense et l'amélioration des services publics.

Face à la Révision Générale des Politiques Publiques, nous rappelons notre détermination à œuvrer pour le développement des services publics de proximité et de qualité dotés de tous les moyens nécessaires pour répondre encore mieux aux besoins sociaux et de solidarité.

Nous exigeons des négociations immédiates sur les emplois, le dossier indemnitaire, le déroulement des carrières, la satisfaction du droit à mutation, les jours comptables, la résorption de la précarité pour les contractuels, l'amélioration du réseau du Trésor Public et de nos missions que nous voulons de qualité.

En conséquence, nous vous appelons à tenir compte du message exprimé par les personnels le 29 janvier et à renoncer aux suppressions d'emplois et aux fermetures de trésoreries.

Nous souhaitons également qu'un vrai dialogue social soit instauré afin de permettre des discussions constructives et que des solutions adaptées soient recherchées. Le CTPL n'a pas vocation à être une simple chambre d'enregistrement.

Le Premier ministre invite les syndicats à ne "pas se tromper de priorité", la "priorité absolue, c'est l'emploi" dit il, alors que "le chômage est sur une trajectoire d'augmentation forte" : alors en combattant l'ORE, nous ne faisons que suivre ses orientations en ce domaine.

Nous n'imaginons pas que vous alliez à l'encontre des directives du Premier Ministre.

Dans l'attente, les organisations syndicales du département refusent de participer à ce nouveau CTPL et quittent immédiatement la salle.

Pour la CGT

Jean Yves Détoc

Pour la CFDT

Bertrand Faure

Pour FO

Catherine Le Guennec